Ci-joint un exemple de contrat de service pour le recrutement d’un commissionnaire de transport.

**Cet exemple de contrat est fourni pour information UNIQUEMENT.**

* Il ne saurait servir ni constituer de conseils juridiques.
* Il ne doit être nullement reproduit sans tenir compte de la situation particulière qui se pose au moment de son émission.
* Il n’a pas pour objectif de s’appliquer à chaque situation ou circonstance du même genre ni ne peut servir à la prévision de besoins spécifiques.
* Toujours utiliser les propres modèles de votre organisation lorsque vous en disposez.

**Consulter un avocat avant de conclure ou de signer un quelconque accord**. Vous pourriez être confronté à une situation spécifique non traitée par cet exemple et l’avocat peut vous aider à régler la situation.

Accord conclu entre

***L’Organisme bénéficiaire*** et le ***Commissionnaire***

Le présent contrat, entré en vigueur le \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ 20\_\_, et conclu entre \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ (ci-après «l’***Organisme bénéficiaire***»), dont le siège est à \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_et \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ (ci-après «le **Commissionnaire de transport**»), sis à \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, remplace tous les accords antérieurs entre les parties, sauf indication contraire dans le présent document.

 Considérant que l’***Organisme bénéficiaire***participe aux programmes d’exportation de l’aide alimentaire financés par le gouvernement des États - Unis par l’entremise du Département de l'Agriculture (USDA) couvrant les produits agricoles offerts à l’***Organisme bénéficiaire***et expédiés à l'étranger; et

 Considérant que le ***Commissionnaire*** souhaite offrir certains services liés à l'expédition pour le compte de **l’organisme bénéficiaire** dans le cadre dudit ou desdits accords de l’USDA; et

 Considérant que l’organisme bénéficiaire souhaite que le ***Commissionnaire*** exécute certains services liés à l'expédition en son nom dans le cadre dudit ou desdits accords de l’USDA,

 Par conséquent, compte tenu des promesses et conditions mutuellement convenues contenues dans le présent contrat, les parties conviennent de ce qui suit:

1. **L’organisme bénéficiaire** donne par le présent une procuration au ***Commissionnaire*** et aux représentants et sous-traitants autorisés du ***Commissionnaire***, à agir en son nom, et le ***Commissionnaire*** accepte d'agir au nom de **l’organisme bénéficiaire**, d'émettre et de signer, le cas échéant: les offres de transport par fret, les contrats d'affrètement et de réservation de transport maritime, les connaissements maritimes, les bons de livraison, les transmissions électroniques d'informations relatives l’opération d'exportation, les certificats de dons, les certificats d'origine, les factures, les factures pro forma, les formulaires prescrits par l’USDA, et les autres documents pertinents et nécessaires pour l'expédition et l'exportation des vivres faisant l’objet des accords précités.
2. Le ***Commissionnaire*** soumettra à **l’organisme bénéficiaire** pour approbation, selon la requête, les offres de transport, les contrats d'affrètement et de réservation de transport maritime, les demandes de vivres et d'autres documents qui seront émis au nom de l’organisme bénéficiaire.
3. Le ***Commissionnaire*** assurera la coordination avec l'USDA et ses fournisseurs de vivres pour les calendriers d'approvisionnement et d'expédition, et préservera par ailleurs les intérêts de **l’organisme bénéficiaire** dans tous ces arrangements.
4. Le ***Commissionnaire*** organisera et coordonnera avec toutes les parties les inspections des vivres et les certifications nécessaires; les certificats sanitaires nécessaires; la fumigation; ou d'autres exigences spéciales énumérées dans les accords de programme, liées au transport des vivres et des documents requis pour l'expédition ou le dédouanement.
5. Le ***Commissionnaire*** enverra sans délai toute la documentation à **l’organisme bénéficiaire** ou à son représentant au (x) port (s) de déchargement ou au point de livraison final, ou selon les directives de l’organisme bénéficiaire.
6. Le ***Commissionnaire*** exécutera toutes les tâches conformément à tous les règlements du gouvernement des États-Unis, y compris, entre autres, les parties des dispositions 7 CFR 1499 et 1599, et sera rémunéré dans les limites du niveau maximum des commissions versées aux compagnies de fret prescrites dans lesdites dispositions.
7. Le ***Commissionnaire*** rendra ces services à **l’organisme bénéficiaire** sans percevoir d’honoraires et sera rémunéré uniquement par les commissions de transport autorisées et payables en vertu des règlements susmentionnés.
8. Nonobstant ce qui précède, si **l’organisme bénéficiaire** demande des services spéciaux, tels que des échantillons ou des analyses de laboratoire, ou doit fournir des documents aux autorités du pays importateur pour lesquelles des frais doivent être payés, **l’organisme bénéficiaire** accepte de rembourser le ***Commissionnaire*** pour les fonds avancés par le ***Commissionnaire*** au compte de l’organisme bénéficiaire, toutes ces dépenses doivent être approuvées par l’organisme bénéficiaire à l'avance.
9. A la demande de **l’organisme bénéficiaire**, le ***Commissionnaire*** accepte de conclure des contrats de déchargement et d’inspection de livraison des navires au nom de **ce dernier** tel que prescrit par le (s) accord (s) du programme de l'USDA et les règlements pertinents. Par conséquent, **l’organisme bénéficiaire** accorde l'autorité au ***Commissionnaire*** de solliciter des offres et d'exécuter les contrats d'inspection nécessaires et toute documentation connexe en son nom, et le ***Commissionnaire*** aura droit à la moitié de tous les frais administratifs ou autres compensations pour l'organisation desdites inspections que le partenaire est autorisé à effectuer conformément aux règlements ou accord du programme, le cas échéant. En outre, **l’organisme bénéficiaire** s'engage à (a) payer tous les frais d'inspection et les frais connexes directement aux inspecteurs, ou (b) traiter rapidement les documents nécessaire ou autres autorisations demandant à la CCC de verser toutes les recettes directement au ***Commissionnaire*** afin qu'il puisse payer les inspecteurs. Le cas échéant, **l’organisme bénéficiaire** accepte d'intervenir auprès de ses partenaires, destinataires, sous-traitants ou avec l'USDA afin de faciliter la coordination des inspections et le remboursement des dépenses connexes.
10. L’organisme bénéficiaire autorise le ***Commissionnaire*** à émettre et signer en son nom toute cession de droits de réclamation à l'USDA, comme exigé par l'USDA afin de permettre à cette dernière de faire, négocier ou régler des réclamations, ou d’engager des poursuites judiciaires ou autres actions contre des transporteurs, terminaux et autres parties pour les pertes subies pendant le transport ou la manutention des vivres offerts à l’organisme bénéficiaire par l'USDA. Cette autorisation comprend la cession des droits pour les pertes subies avant, pendant ou après le chargement à bord d'un navire, selon les besoins, ainsi que les droits et responsabilités en matière d’avarie commune ou de sauvetage maritime.
11. Les demandes d'acquisition de vivres par l'USDA pour le compte de **l’organisme bénéficiaire** doivent être faites via le système de traitement des commandes en ligne de l'USDA connu sous le nom de WBSCM (Système de gestions de la Chaîne d'approvisionnement sur Internet). Le ***Commissionnaire*** s'engage à saisir et traiter ces demandes de vivres au nom de **l’organisme bénéficiaire** à sa demande, mais ne le fera pas sans l'autorisation écrite de ce dernier. En outre, le ***Commissionnaire*** est autorisé à entrer les données d'expédition dans le système WBSCM comme requis par l'USDA pour la mise à jour des dossiers et le traitement des paiements de transport par fret. Pour que le ***Commissionnaire*** puisse exécuter ces tâches, **l’organisme bénéficiaire** doit lui attribuer certains rôles et droits d'utilisateur dans le système WBSCM.
12. L’organisme bénéficiaire et le ***Commissionnaire*** reconnaissent que le présent Contrat est sujet à toute révision, modification ou clarification requise par l'USDA ou par d'autres autorités des États-Unis. D’autre part, l’organisme bénéficiaire et le ***Commissionnaire*** reconnaissent que des copies du présent Contrat peuvent être fournies à ces Autorités, mais les parties conviennent autrement de traiter le présent Contrat comme étant confidentiel entre les parties.
13. **L’organisme bénéficiaire** et le ***Commissionnaire*** conviennent que tout règlement gouvernemental américain nouveau ou révisé régissant ces programmes sera considéré comme faisant partie de cet accord et, le cas échéant, remplacera les termes spécifiques de cet accord. Les parties conviennent en outre que cet accord sera formellement modifié pour refléter ces changements réglementaires lorsque cela est nécessaire pour se conformer aux lois américaines ou pour satisfaire aux politiques et exigences de l'USDA.

Le présent accord restera en vigueur jusqu'à sa résiliation par l'une ou l'autre des parties moyennant un préavis écrit de quatre-vingt-dix (90) jours.

EN FOI DE QUOI, les parties au présent contrat s’engagent à respecter et exécuter les termes du contrat ce, jour, mois et année indiqués ci-après:

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| ***Organisme bénéficiaire*** |  | ***Commissionnaire de transport*** |
|  |  |  |  |  |
| Par : |  |  | Par : |  |